

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

FRANCHISE 250 EUROS !

Grâce au SNAP Grand Est

Les agents seront remboursés !!!



ENCORE UNE VICTOIRE DU SNAP GRAND EST !

LE **SNAP GRAND EST** A FAIT UNE DECLARATION LORS DU CSE DES 30/ 31 OCTOBRE 2024 demandant la prise en charge par l'établissement de la franchise de 250 euros imposée par l'assureur lors de l'utilisation par les agents de leur véhicule personnel dans le cadre de leur activité.

La Direction Régionale répond en CSE du 28 novembre 2024 **favorablement** à la demande du **SNAP Grand EST**.

Pour les agents qui se trouveraient malheureusement dans cette situation, voici la démarche à suivre pour se faire rembourser :

- Faire une demande de remboursement sous forme de note de frais sur OGD pour recevoir le remboursement de ces 250 euros de franchise.

Grâce au SNAP GRAND EST,

Aucun reste à CHARGE !

Une fois de plus, le **SNAP GRAND EST** OBTIENT GAIN DE CAUSE.

Grâce au **SNAP GRAND EST** les agents sont entendus.
Grâce au **SNAP Grand EST** vous obtenez des réponses.

Le **SNAP Grand EST**, un syndicat qui vous entend, qui agit et obtient de réelles avancées.

Pour le **SNAP GRAND EST**, l'important ce sont les agents de France TRAVAIL !

Le **SNAP GRAND EST** remercie la Direction Régionale d'avoir pris en compte sa demande.

Soyons encore plus forts, Rejoignez le SNAP

**Pour le SNAP Grand Est,
NOTRE PRIORITE C'EST VOUS !**

SNAP
PROCHE, ACTIF, humain !

SNAP Grand Est

syndicat.snap-grandest@francetravail.fr

<https://www.snap-francetravail.fr/>